

jeudi 22 novembre 2018

Vie privée : privilège ou privation ?

La vie privée est cette partie cachée aux autres, séparée du public, secrète, qui nous permet d'être nous-même, de jouer notre rôle sans être réduit à notre fonction biologique (pudeur) ou à une fonction particulière que nous n'aurions pas choisie (discrétion). C'est donc d'abord la capacité à se définir soi-même. Qui doit résister à deux grandes forces : la force publique qui cherche à assurer la sécurité au détriment éventuel de ma vie privée, et la force économique qui cherche l'efficacité au détriment de mon temps personnel.

Seulement aujourd'hui les frontières sont brouillées : le privé et le public se recourent et s'enchaînent perpétuellement, en particulier *via* le numérique et les nouvelles formes de management. Il s'agira ainsi de redéfinir une frontière public / privé, non pas en les séparant, ce qui nous priverait des ressources d'un monde interconnecté, mais en la pensant en terme de centre et de périphérie.